

Règlement du Jeu concours “Capsule Contest”

Article 1 : Présentation

1DLab, dont le siège social est situé 5 rue Javelin Pagnon, 42000 Saint-Étienne, organise, un jeu sans obligation d'achat s'intitulant « Le capsule test». Chaque gagnant se verra offrir 2 places de théâtre. Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat.

Article 2 : Déroulement du jeu

1^{ère} étape : Inscription :

Les participants peuvent s'inscrire en remplissant le formulaire remis sur le stand “Divercities” présent sur la Canebière lors de chaque “Dimanches de la Canebière” à Marseille des mois de mars, avril et mai 2017.

2^{ème} étape : Question :

Ils devront répondre correctement à une question qui leur sera posée sur le formulaire en cochant la réponse parmi les choix qui leur seront proposés. Une question différente sera posée lors de chaque “Dimanches de la Canebière” des mois de mars, avril et mai 2017.

3^{ème} étape : Tirage au sort : un tirage au sort aura lieu chaque semaine qui suivra le “Dimanches de la Canebière” parmi les bonnes réponses. Les gagnants recevront un mail de l'organisateur les informant qu'ils ont gagné dans les 15 jours qui suivent le dimanche des inscriptions par mail. Les gagnants des pièces recevront par mail le coupon d'échange à présenter au théâtre du Gymnase le jour du spectacle.

Article 3 : Conditions et modalités de participation

La participation à ce jeu gratuit et sans obligation d'achat, est ouverte à tous, sans limite d'âge. La participation des personnes mineures ne pourra s'effectuer que sous la responsabilité et avec l'autorisation du représentant légal pouvant justifier de l'autorisation parentale.

Un même participant ne pourra gagner qu'une seule fois par dimanche. La participation au jeu est strictement personnelle.

Article 4 : Les modalités de sélection

Les personnes s'étant inscrites, ayant répondu correctement à la question et ayant accepté le règlement seront automatiquement sélectionnées pour participer au jeu.

Article 5 : Modalités de remise des lots

Les titres d'échange pour les places de théâtre seront envoyés par mail.

Il est rappelé qu'un participant est identifié par les coordonnées qu'il aura lui-même indiquées lors de son inscription. En cas de contestation, seuls les listings des participants de la société organisatrice font foi. L'organisateur se réserve le droit de modifier la voie d'attribution des lots en procédant à une remise sur le lieu de l'événement sur justificatif ou par envoi postal.

Article 6 : Dotations

Les lots seront les suivants :

6 lots de 2 places pour les spectacles suivants au théâtre du Gymnase :

- 4 places le mardi 25 avril à 20h30 : Soudain l'été dernier

- 4 places le mardi 30 mai à 20h30 : **UND**

- 4 places le mardi 13 juin à 20h30

Les lots ne pourront en aucun cas être remboursés ou échangés et leur contre-valeur en argent ne pourra être réclamée.

Article 7 : Litiges et Responsabilités

La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve du règlement dans son intégralité.

Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification du participant. Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite concernant l'interprétation ou l'application du présent règlement, les mécanismes ou les modalités du Jeu ainsi que la liste des gagnants. En cas de contestation seul sera recevable un courrier recommandé avec accusé de réception dans un délai d'un mois après la proclamation des résultats.

Les organisateurs ne sauraient encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure, ou d'événements indépendants de leur volonté, ils étaient amenés à annuler le présent événement, à l'écourter, le prolonger, le reporter ou en modifier les conditions ou les dates.

Article 8 : Protection des données à caractère personnel

Les participants au présent jeu sont informés de ce que les informations nominatives recueillies à l'occasion de ce jeu concours sont nécessaires pour leur participation. Par conséquent, s'ils ne renseignent pas ces informations, leur participation au jeu-concours n'est pas valable. Les informations nominatives précitées sont recueillies pour le compte de 1D Lab, dont le siège social est situé 5 rue Javelin Pagnon, 42000 Saint-Étienne, et pour les besoins de participation au présent jeu-concours. Le responsable des opérations de traitement informatique est William Penet, situé 22, rue de Marseille, 69007, Lyon.

Les participants ont le droit d'interroger le responsable mentionné en vue d'obtenir des informations relatives au traitement informatique de leurs données nominatives. Les participants bénéficient d'un droit d'accès de rectification (mise à jour, complètement ou verrouillage) et d'effacement de leurs données personnelles et peuvent s'opposer à tout moment, pour des motifs légitimes, au traitement informatique des données les concernant. Pour cela, ils devront adresser un courrier au responsable du traitement à l'adresse 2, rue de Marseille, 69007, Lyon.